Montres, Pendules, Bijouterie, Argenterie, etc.

Médailles Religieuses et Chapelets en or et en argent.
Livres de Prières en français et en anglais.

DES DERNIERS DESSINS ET GENRES ET A DES PRIX TRES RAISONNABLES CHEZ

FRANTZ BROS & CO.,

129 RUE BOURBON - - - - NOUVELLE-ORLEANS.

EXPERTS EN HORLOGERIE.

Toutes sortes de Bijoux fabriqués et réparés.
Ciselures et Gravures de premier ordre.

1 mars—

COMPAGNIE D'ASSURANCES

LIVERPOOL & LONDON & GLOBE.

Plus de $70,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago.....$2,289,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston.....$1,427,294

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—

GUSTAF R. WESTFELDT. L. O. FALLON LUCAS B. MOORE C. M. SORIA.
C. ARENCE OW, secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.
—1an

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual.

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.

Capital payé.....$500.00 00
Actif, 1er Janvier 1898.....1,097,20 16
Surplus.....304,709 06

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHAS. LAUDUMIEY, CHAS. D. FOUCHE,
juin 98 1an OCTAVE LABARRE.

LE MONDE MODERNE
demandez un spécimen complet et gratuit
(*en découpant cette annonce*)
pour pouvoir apprécier cette revue-magazine unique en France
5, rue Saint-Benoît, Paris

CEUX QUI CROIENT EN L'Eau Minérale

—l'eau qui nous est fournie par la nature et la seule que nous devrions boire

—devraient nous faire servir chez eux et à leurs bureaux de la fameuse eau des Sources d'Abita. Elle est pure, douce et agréable au palais et sans contredit profitable à la santé. Nous la délivrons à un prix qui justifie son usage exclusif.

Souscrivez-y et jouissez d'une bonne santé.....

Prix 8 Sous par Gallon.

Service au haut de la ville—Lundi, Mercredi et Vendredi.
Service au bas de la ville—Mardi, Jeudi et Samedi.

ABITA SPRINGS WATER DELIVERY CO

609 Passage Commercial, près de la rue Camp.

17 sept 1an

A widow sixty-eight years old, living in New York City, had been dosing for nine years. She was constantly troubled with pains on her right side, which seemed to be caused by the liver. Up to last June she had been treated by a number of physicians, one of whom declared she had catarrh of the stomach; another stated that it was ordinary dyspepsia, and still another pronounced it biliary calculus, or gall stones, for which he treated her by methods without good results. At times the pains were so severe that hypodermic injections of morphine were resorted to. The patient weighed 139 pounds; was completely run down, and had very little appetite. Early in June a neighbor induced her to try Ripans Tabules. After using them two weeks the pains and bloating of the stomach and colic ceased and pains entirely disappeared. The patient has practically recovered by September 15th. She had gained eleven pounds, and could eat baked beans, among other dishes, without ill results.

WANTED—A case of bad health that R·T·P·A·N·S will not benefit. Send five cents to Ripans Chemical Co., 10 Spruce Street, New York, for 10 samples and 100 testimonials. R·T·P·A·N·S, 10 for 5 cents, or 12 packets for a dollar, may be had of all druggists who are willing to sell a cheaper medicine to a sick or suffering fellow creature. Ripans Tabules cure sick and nervous headache. Ripans Tabules regulate the liver. R·T·P·A·N·S are the ideal family medicine. Ripans Tabules are sold by druggists. Inexpensive enough for the million. R·T·P·A·N·S are the ideal family medicine. Ripans Tabules are sold by druggists. Inexpensive enough for the million. (Current Events.)

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Deuxième District,

Connue comme le No 815 rue Salcedo, entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

A. L. Biscochi et al., liquidateurs, etc., vs Charles Jenkins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,154—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Salcedo, Dumaine, Lopez et Ste-Anne, désigné par la lettre "A," sur un croquis annexé à un acte d'achat par la Italo-American Homestead Association, daté le 14 juin 1893 et mesurant, d'après ledit croquis, trente pieds de face à la rue Salcedo, sur une profondeur de cent-un pieds huit pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Sherif civil de la Paroisse d'Orléans
U. Marinoni, Jr., et H. S. Suthon, avocats pour les plaignants.
10 juin—10 11 16 23 30—juil 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur du Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Carondelet et Delachaise.

Connue comme No 3505, rue Carondelet.

Mme John Gauche vs Mme Laura N. Angell.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 58,833—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine pièce ou portion de terre située dans le Sixième Distrito de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 428, borné par les rues Carondelet, Delachaise, Baronne et Foucher, formant l'encoignure des rues Delachaise et Carondelet, et mesurant cent quarante six pieds, onze pouces et quatre lignes de face à la rue Carondelet, cent trente-cinq pieds, trois pouces et deux lignes en largeur dans le fond, cent quarante-huit pieds deux pouces de profondeur et façade à la rue Delachaise et cent quarante-sept pieds, neuf pouces de profondeur sur le côté vers la rue Foucher, le tout en mesure américaine, ladite propriété se compose des lots 1, 2, 3, 4 et 21 et deux tiers partie du lot cinq d'après le plan de ladite propriété annexé à un acte de vente passé pardevant W. T. Latham, notaire, le 26 mars 1868; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, et avantages y appartenant ou de quelque manière en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans
Edwin T. Merrick, avocat pour la plaignante
10juin—10 16 23 30—juillet 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande portion de terrain de valeur dans le Sixième District.

Faisant face aux deux rues Soniat et Dufossat, entre les rues Breslau et Long.

Mme Mary A. Vaught, femme de D. A. S. Vaught, vs Emile Jordy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 59,478 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine pièce ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, située dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie de cela communément nommée Faubourg Avart et dans l'ilet borné par les rues Dufossat, Breslau, Long et Soniat, laquelle est numérotée 92 sur le plan original dudit Faubourg Avart et laquelle dite portion de terre est située sur la rue Soniat à une distance de cent pieds de l'encoignure des rues Soniat et Breslau, et mesurant cent pieds de face à la rue Soniat sur deux cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, s'étendant au travers à la rue Dufossat sur laquelle elle a une façade de cent pieds et étant borné sur le côté vers la rue Breslau par la propriété transférée à A. F. Allison, le 9ème jour de mai 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Denègre, Blair & Denègre, avocat pour la plaignante
9 juin—9 16 23 30—juil 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur du Troisième District,

Formant l'encoignure des rues Marais et Annette, (dans l'ilet borné par les dites rues et les rues St-Antoine et Urquhart.

The Jackson Brewing Co., vs Gustave Villermin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 59,443.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, (excepté l'église qui appartient aux locataires) et toutes les dépendances qui y appartiennent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annette, St-Antoine, Urquhart et Marais (anciennement Meralee), laquelle portion de terre forme l'encoignure des rues Marais et Annette, et mesurant quarante deux pieds sept pouces et quatre lignes sur la rue Marais sur soixante-trois pieds, sept pouces et quatre lignes de profondeur et face à la rue Annette.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
E. K. Skinner avocat pour les plaignants.
2 juin—2 9 16 23 30—juil 6

J. C. MILLER,

Compagnie Limitée de Tentes et Marquises,

COTON A VOILES, VÊTEMENTS EN TOILE CIRÉE, PRÉLARTS, DRAPEAUX, HAMACS, ETC., BALDAQUINS ET CLÔTURES (INCLOSINGS) POUR MARIAGES ET SOIRÉES. 441 RUE DU CAMP. TÉLÉPHONE 656.

7 mai—1 an—dim mar jeu

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur du Sixième District.

I. Un carré d'ilet borné par les rues Lowerline, Pine, Market et Elizabeth.
II. Un carré d'ilet borné par les rues Lowerline, Pine, Ferdinand et Elizabeth.
III. Cinq lots de terre dans l'ilet borné par les rues Elizabeth, Pine, Broadway et Ferdinand.
IV. Trois lots de terre dans l'ilet borné par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Chestnut.
V. Une partie d'un carré d'ilet borné par les rues Foucher (maintenant Magazine), Broadway, Front et Pine.
VI. Quatre lots de terre dans l'ilet borné par les rues Oliver, Wall, Broadway et Chestnut.
VII. Dix lots de terre dans l'ilet borné par les rues Magazine, Constance et State et la ligne de Hurstville,
VIII. Un lot de terre dans l'ilet borné par l'avenue Louisiana, les rues Delachaise, Carondelet et Baronne.

La bâtisse connue comme le No 1725 rue Delachaise.

Avec toutes les améliorations qui peuvent se trouver sur les propriétés ci-dessus.

Dans l'affaire de
Henry Ash vs Samuel J. Hart et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,445—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 13 juillet 1899 à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain ilet de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant; ledit ilet est désigné par le No 24 de Greenville, borné par les rues Lowerline, Pine, Market et Elizabeth, et mesurant Trois cents pieds de face sur chacune desdites rues Lowerline et Pine et Deux cent quarante pieds de face sur chacune desdites rues Market et Elizabeth.

2° Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 25 de Greenville, borné par les rues Lower Line, Pine, Ferdinand et Elizabeth, et mesurant trois cents pieds de face à chacune des dites rues Lower Line et Pine et deux cent quarante pieds de face à chacune des dites rues Ferdinand et Elizabeth.

3° Cinq certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations là-dessus et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 26 de Greenville, désignés par les Nos 7, 9, 16, 17 et 18, lesquels dits lots Nos 7 et 9 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Elizabeth sur une profondeur de cent vingt pieds: le lot No 9 formant l'encoignure des rues Elizabeth et Pine et les lots Nos 16, 17 et 18 mesurant chacun Trente pieds de face à la rue Broadway sur Cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 16 forme l'encoignure des rues Broadway et Ferdinand

4° Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 27 de Greenville, bornés par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Chestnut, désignés par les Nos 18, 19 et 20, et lesdits lots mesurant chacun trente pieds de face à la rue Broadway sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

5° Tout ce qui reste de l'ilet original No 13 de Greenville, borné par les rues Foucher (maintenant Magasins), Broadway, Front et Pine, laquelle portion restante dudit ilet mesurant deux cent-quarante pieds de face à la rue Magasins, cent quatre vingt-douze pieds de face à la rue Broadway, de la centième pieds plus ou moins, le long de la base de la nouvelle levée, de là le long du chemin public à la rue Pine, de là vingt trois pieds pas de pouces et quatre lignes de face à la rue Pine.

6° Quatre certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, dans l'ilet No 37 de Greenville bornés par les rues Oliver, Wall, Broadway et Chesnut, lesdits lots étant désignés par les Nos 6, 7, 8 et 9, lesquels dits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Oliver sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 6 formant l'encoignure des rues Oliver et Chestnut.

7° Dix certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, dans l'ilet No 13 de Bloomingdale, bornés par les rues Magasins, Constance, State et la ligne de Hurstville, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 1 à 5 et 14 à 18 et mesurant chacun trente pieds de face à la rue State sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues State et Constance. Le lot No 14 formant l'encoignure des rues State et Magasins.

8° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, dans l'ilet No 427 (autrefois No 23 du Faubourg Plaisance) borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Delachaise, Carondelet et Baronne, désigné comme lot No 18 et mesurant trente pieds de face à la rue Delachaise sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui fut acquise par ladite Mme Helen H. Hart, femme de Maurice J. Hart et Samuel J. Hart, comme seule et unique testamentaires et héritiers institués et légataires universels du défunt Judah Hart comme il appert par jugement de l'Hon. la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire de la succession de Judah Hart No 55,733 du docket de ladite Cour et enregistré dans le livre du bureau des transfers — Folio —

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
T. M. Miller, avocat pour le plaignant.
9 juin—9 10 16 23 30 —juil 7 13

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Je certifie par le présent que le 19me jour de mai 1899 jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-après intitulée, dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Mme Anthony J. Erler vs son mari—No 59,229 Sur motion de Arthur B. Leopold, Esq. avocat pour la plaignante, et sur production de preuves à l'appui de sa demande, et la loi et l'evidence étant en sa faveur et contre le défendeur, et pour des raisons oralement assignées en pleine cour, ce jour,

Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut dans cette affaire entré le 12me jour de mai 1899, soit confirmé et fait final, et qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante, Mme Laura L. Bookha, et contre le défendeur, Anthony J. Erler, son mari, décrétant une séparation d'aquets et de gains et dissolvant la communauté existant entre eux.

Il est de plus ordonné, adjugé et décrété que la plaignante susnommée soit et est par le présent autorisée de conduire et diriger ses propres affaires, pour son propre compte et séparément et distinctement de son dit mari; tous les frais de ces procédures devant être payés par le défendeur.

Jugement rendu le 19 mai 1899.
Jugement signé le 25 mai 1899.
Signé: JOHN ST. PAUL, Juge.

En témoignage de quoi j'ai apposé ma signature et fixé le sceau de ladite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce vingt-cinquième jour de mai en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre vingt dix neuf.

JAMES D. RANKIN,
Député-Greffier.
8mai—8 22—juil 7

Succession de Thomas Walsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 57,877—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Wolf, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN.
14 juin—14 18 23 Greffier.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété du Quatrième District, rue Ste-Marie.

Entre les rues St-Thomas et Chippewa (la rue à l'arrière étant la rue Félicité.)

A. Kory & Sons vs Armand Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 59,441—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet No 69, borné par les rues Ste Marie, St Thomas, Chippewa et Félicité, désigné comme lot No 4 et mesurant en mesure française, cinquante pieds de face à la rue Ste Marie sur une profondeur de cent quatorze pieds entre lignes parallèles, aussi connu comme lot No 4, dans l'ilet No 7 dans le faubourg Nuns, d'après un plan dressé par Charles F. Zimple, ingénieur et voyer, en date du 12 mai 1851 et déposé en l'étude du défunt H. B. Cenas, notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
E. D. Saunders, avocat des plaignants.
3 uin—3 9 16 23 30—juil 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur du Quatrième District.

Formant l'encoignure des rues Philip et Sud Robertson.

Connue comme No 2601 rue Philip.

Emanuel Smith vs Théodore Paderas Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 59,264—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Jackson, Magnolia et Sud Robertson; ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Philip et Sud Robertson, mesurant trente pieds dix pouces et trois lignes de face à la rue Philip; quatre-vingt-quinze pieds onze pouces et une ligne de profondeur et façade à la rue Sud Robertson et quatre-vingt-treize pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté, et trente pieds neuf pouces et trois lignes sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Théo. Cotonio, avocat pour le plaignant.
2 juin—2 9 16 23 30—juil 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété du Cinquième District.

Silvestre Biasini vs Guiseppi Guarino

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 57,191—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 22 juin 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans McDonoghville, rive droite du fleuve Mississippi, maintenant faisant partie du Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 182, borné par les rues Newton, Monroe, Decatur et Franklin, lequel lot de terre est désigné comme lot No 1 et est d'une forme irrégulière et mesurant d'après un plan de L. H. Pilié, voyer, en mesure américaine, soixante trois pieds 11 pouces et trois lignes de face à la rue Monroe, soixante treize pieds deux pouces et trois lignes sur la ligne du fond, quatre vingt neuf pieds quatre pouces de face à la rue Newton, et quatre vingt quatre pieds 11 pouces six lignes sur la ligne qui le divise du lot No deux. Etant la même propriété acquise le 11 septembre 1893 et enregistrée C. O. Bk. 147, folio 693.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
E. J. Meral, avocat pour le plaignant.
20 mai—20 26—juin 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante de Terrain et Bâtisses No. 426 rue Carroll, entre les rues Perdido et Poydras.

Le tout connu comme "The Goslett Electrical and Machine Works",

Ensemble avec toutes les machines, outils, stock, ustensiles, et tous les accessoirs, dépendances, etc.,

Contenus sur lesdits lieux, etc, d'après inventaire déposé au bureau du Shérif Civil.

Dans l'affaire de Louis Grunewald, Sr, vs The Goslett Electrical and Machine Works, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 59,238—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carroll, Poydras, Carondelet et Perdido; ledit lot mesure trente pieds sept pouces de face à la rue Carroll (commençant à peu près à quatre-vingt dix pieds du coin de la rue Poydras) sur cent vingt pieds huit pouces et trois lignes de profondeur ensemble avec tous les droits acquis sur l'allée commune touchant ledit lot sur le côté le plus près de la rue Poydras, et à l'usage de celle-ci. Les bâtisses sur ladite propriété étant désignées par le numéro municipal 426 rue Carroll.

2. La boutique, stock, outils, et tous les accessoires et le matériel actuellement contenus dans l'établissement sus décrit sans aucune réserve ou exception quelle qu'elle soit

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart, avocats pour le plaignant.
19 mai—19 26—juin 2 9 16 22

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur dans le Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Arabella et St Denis. Dans l'ilet borné par lesdites rues, les rues St-Charles et Joseph.

Geo. H. Vennard vs Henry L. Garland, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,361—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juillet 1899, à midi; de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges, servitudes et dépendances, à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St Charles, les rues St Denis, Arabella et Joseph, désigné comme ilet No 64 sur le plan original de Hurtaville dressé par B. Buisson, voyer, le 17 mars 1837 et déposé en l'étude de Edward Barnett, ancien notaire, lesquels dits lots de terre sont désignés par les Nos six, sept et huit, sur un plan et certificat d'arpentage fait par S. G. De l'Isle, voyer le 30 janvier 1893, annexé pour référence à un acte passé pardevant J. J. Woulfe, notaire de cette ville, le 4 avril 1893, ils sont contigus, et ont d'après le dit devis, les suivantes dimensions à savoir: Les lots six et sept mesurant chacun trente quatre pieds de face à la rue Arabella, trente quatre pieds de largeur sur la ligne du fond, sur les suivantes profondeurs: le lot No six a une profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No cinq de cent trois pieds, huit pouces et deux lignes et une profondeur sur l'autre lignes de côté le séparant du lot No sept de cent deux pieds sept pouces et quatre lignes; le lot No sept a une profondeur sur la ligne de côté le séparant de lot No six de cent deux pieds, sept pouces et quatre lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No huit de cent un pieds six pouces et six lignes; le lot No huit formant l'encoignure des rues Arabella et St Denis et mesurant trente quatre pieds, cinq et trois cinquième de pouces de face à la rue Arabella la même largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No sept de cent un pieds six pouces, et six lignes et une profondeur et façade sur la rue St Denis de cent pieds et six pouces.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Andrew H. Wilson, avocat pour le plaignant.
16 juin—16 23 30—juil 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. A. Pollock Liquidating Commissioner Bank of North America, vs Mme Veuve Hodgins and Arthur Hodgins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,202—En vertu d'un writ de fieri facias contre Arthur Hodgins à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur, Arthur Hodgins, dans la succession de son défunt père, John S. Hodgins, ledit intérêt étant un huitième d'intérêt indivisé dans et à toute la propriété, qui composait autrefois ladite succession, tout argent et propriété mobilière et spécialement dans le stock de marchandises, et meubles de maison, effets et stocks dans la possession et entre les mains de Mme Alice Hodgins, veuve survivante de John S. Hodgins; et de plus, spécialement dans et à la suivante décrite propriété foncière, située dans la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages, à cela appartenant ou de quelque manière en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues White (maintenant Bassin) Benton (maintenant Franklin), Clio et Erato, et désigné par le No neuf de l'ilet 225, sur le plan de B. T. Nichols, architecte, daté le 27 février 1852, et déposé pour référence en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, le dit lot mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue White ou Bassin, sur une profondeur de cent douze pieds, onze pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, étant la même propriété que le défunt John S. Hodgins acquit durant la communauté d'acquêts et gains qui existait entre lui et sa dite veuve, Mme Alice Hodgins, par achat de Mme Kate Sanders, (née Dooley) femme d'Arthur Bertish Sanders, par acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 5 mars 1881, enregistré dans le bureau des transferts, dans le livre 114, folio 242.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Lazarus et Luce, avocats pour le plaignant.
16 juin—16 17 23 30—juil 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée dans le Quatrième District.

Connue comme Nos 620 et 624, rue Ste-Marie, entre les rues St-Thomas et Chippewa.

Canal Bank vs Armand Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 59,465—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, habitudes, servitudes, et dépendances à cela appartenant situés se trouvant et étant dans le Faubourg Nuns, Quatrième District de cette ville dans l'ilet No 35 maintenant ilet No 68 borné par les rues Ste-Marie, Fulton ou St Thomas, St André et Chippewa. Un desdits lots est désigné par le No vingt sept, d'après le plan dressé par Hugh Grant, voyer de la ville de Lafayette, daté juin 1847 et déposé comme plan No 50 du livre de plans No deux de William Christy, autrefois un notaire en cette ville, et mesurant trente-deux pieds de face sur ladite rue Ste-Marie sur cent vingt-neuf pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles. Et l'autre lot est désigné par le No vingt-huit sur un plan dressé par C. A. Hedin, ingénieur civil le 17me jour de décembre 1851, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville; lequel dit lot mesurant trente-cinq pieds, huit pouces six lignes de face à la rue Ste-Marie sur cent quatre-vingts pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Branch K. Miller, avocat pour le plaignant.
9 juin—9 16 23 30—juil 7 13

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans—No 59,458—Cour Civile de District, Division B—Dans l'affaire de Van Buren Dixon, "non compos mentis"—Attendu que William D. Baker et Wilbur H. Duval, de Frederick County, Maryland, représentant de Van Buren Dixon, a fait application à cette cour pour obtenir l'autorisation de prendre possession et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant audit Van Buren Dixon "non compos mentis", avis est par le présent donné à ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les trente (30) jours, à partir de la première publication de cet avis les raisons pour lesquelles l'application desdite William D. Baker et Wilbur H. Duval ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.
P. A. DUCOING,
Député Greffier.
Nouvelle-Orléans, 24 mai 1899.
—25ma 25—juin 1 8 14 23

ANNONCES JUDICIAIRES

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Jeanne Marie Duffard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parois